

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006983900039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CC COTE D'ALBATRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CANY-BARVILLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT DELEGATION (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	42
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	45
A3.2 - Etalement des provisions	46
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	50
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	58
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	60
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	61
B1.7 - Etat des engagements reçus	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	68
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	69

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	70
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 505 019,12
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	14 675,88
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 519 695,00
		2 262 889,00
		0,00
		3 256 806,00
		5 519 695,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 457 821,20
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	910 474,92
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 368 296,12
		85 343,00
		3 108 392,00
		15 368 296,12
		15 368 296,12
		20 887 991,12
		20 887 991,12

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	20 887 991,12	20 887 991,12
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	113 208,00	14 675,88	77 454,00	77 454,00	92 129,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	81 390,00	0,00	105 429,00	105 429,00	105 429,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 985,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		210 583,00	14 675,88	182 888,00	182 888,00	197 563,88
66	Charges financières	82 599,00	0,00	60 859,00	60 859,00	60 859,00
67	Charges exceptionnelles	4 904,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		756,00	756,00	756,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		298 086,00	14 675,88	247 503,00	247 503,00	262 178,88
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 989 939,00		3 385 928,12	3 385 928,12	3 385 928,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 852 000,00		1 871 588,00	1 871 588,00	1 871 588,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 841 939,00		5 257 516,12	5 257 516,12	5 257 516,12
TOTAL		5 140 025,00	14 675,88	5 505 019,12	5 505 019,12	5 519 695,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 519 695,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	922 543,00	0,00	1 157 077,00	1 157 077,00	1 157 077,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		922 543,00	0,00	1 157 077,00	1 157 077,00	1 157 077,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	25 094,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		948 682,00	0,00	1 157 077,00	1 157 077,00	1 157 077,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 148 258,00		1 105 812,00	1 105 812,00	1 105 812,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 148 258,00		1 105 812,00	1 105 812,00	1 105 812,00
TOTAL		2 096 940,00	0,00	2 262 889,00	2 262 889,00	2 262 889,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 256 806,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 519 695,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 151 704,12
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 622 245,00	1 622 245,00	1 622 245,00
21	Immobilisations corporelles	1 975 029,90	0,00	1 623 745,00	1 623 745,00	1 623 745,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 431 264,26	106 901,96	1 622 446,20	1 622 446,20	1 729 348,16
	Total des opérations d'équipement	3 549 434,34	21 334,91	5 935 275,00	5 935 275,00	5 956 609,91
	Total des dépenses d'équipement	8 955 728,50	128 236,87	10 803 711,20	10 803 711,20	10 931 948,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	410 735,00	0,00	571 248,00	571 248,00	571 248,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	410 735,00	0,00	571 248,00	571 248,00	571 248,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	982 724,00	782 238,05	967 050,00	967 050,00	1 749 288,05
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 349 187,50	910 474,92	12 342 009,20	12 342 009,20	13 252 484,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 148 258,00		1 105 812,00	1 105 812,00	1 105 812,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 154 176,00		1 010 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 302 434,00		2 115 812,00	2 115 812,00	2 115 812,00
	TOTAL	12 651 621,50	910 474,92	14 457 821,20	14 457 821,20	15 368 296,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 296,12
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	466 295,50	85 343,00	2 035 353,00	2 035 353,00	2 120 696,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	52 623,00	0,00	1 092 393,00	1 092 393,00	1 092 393,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	524 620,50	85 343,00	3 127 746,00	3 127 746,00	3 213 089,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	809 000,00	0,00	1 010 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
	Total des recettes financières	809 000,00	0,00	1 010 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	982 724,00	0,00	1 769 299,00	1 769 299,00	1 769 299,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 316 344,50	85 343,00	5 907 045,00	5 907 045,00	5 992 388,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 989 939,00		3 385 928,12	3 385 928,12	3 385 928,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 852 000,00		1 871 588,00	1 871 588,00	1 871 588,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 154 176,00		1 010 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 996 115,00		6 267 516,12	6 267 516,12	6 267 516,12
	TOTAL	8 312 459,50	85 343,00	12 174 561,12	12 174 561,12	12 259 904,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 108 392,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 296,12

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 151 704,12
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	92 129,88		92 129,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 429,00		105 429,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	60 859,00	0,00	60 859,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	756,00	1 871 588,00	1 872 344,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 385 928,12	3 385 928,12
Dépenses d'exploitation – Total		262 178,88	5 257 516,12	5 519 695,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 519 695,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 105 812,00	1 105 812,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	571 248,00	0,00	571 248,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 956 609,91		5 956 609,91
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 622 245,00	0,00	1 622 245,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 623 745,00	0,00	1 623 745,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 729 348,16	0,00	1 729 348,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 010 000,00	1 010 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 749 288,05	0,00	1 749 288,05
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 252 484,12	2 115 812,00	15 368 296,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 296,12
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 157 077,00		1 157 077,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 105 812,00	1 105 812,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 157 077,00	1 105 812,00	2 262 889,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 256 806,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 519 695,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 120 696,00	0,00	2 120 696,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 092 393,00	0,00	1 092 393,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 010 000,00	1 010 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 010 000,00	0,00	1 010 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 871 588,00	1 871 588,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 769 299,00	0,00	1 769 299,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 385 928,12	3 385 928,12
Recettes d'investissement – Total		5 992 388,00	6 267 516,12	12 259 904,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 108 392,00
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 296,12
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	113 208,00	77 454,00	77 454,00
604	Achats d'études, prestations de services	456,00	3 820,00	3 820,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	394,00	394,00	394,00
6064	Fournitures administratives	50,00	50,00	50,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	50,00	50,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	800,00	500,00	500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	27 275,00	4 650,00	4 650,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	18 432,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	20 845,00	46 000,00	46 000,00
618	Divers	24 724,00	2 400,00	2 400,00
6226	Honoraires	10 064,00	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	400,00	400,00	400,00
6232	Echantillons	300,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	6 868,00	7 590,00	7 590,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	81 390,00	105 429,00	105 429,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	81 390,00	105 429,00	105 429,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 985,00	5,00	5,00
6541	Créances admises en non-valeur	13 668,02	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 316,98	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		210 583,00	182 888,00	182 888,00
66	Charges financières (b) (8)	82 599,00	60 859,00	60 859,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	58 538,00	56 245,00	56 245,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	24 061,00	2 620,00	2 620,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	1 994,00	1 994,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 904,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 904,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	756,00	756,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	756,00	756,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		298 086,00	247 503,00	247 503,00
023	Virement à la section d'investissement	2 989 939,00	3 385 928,12	3 385 928,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 852 000,00	1 871 588,00	1 871 588,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 852 000,00	1 871 588,00	1 871 588,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 841 939,00	5 257 516,12	5 257 516,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 841 939,00	5 257 516,12	5 257 516,12
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 140 025,00	5 505 019,12	5 505 019,12

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	14 675,88
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 519 695,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	27 988,00
--------------------------------	-----------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 368,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 620,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	922 543,00	1 157 077,00	1 157 077,00
70128	Autres taxes et redevances	840 481,00	821 077,00	821 077,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	45 377,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	35 000,00	336 000,00	336 000,00
7068	Autres prestations de services	1 685,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		922 543,00	1 157 077,00	1 157 077,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 045,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 045,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	25 094,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	24 494,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	600,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		948 682,00	1 157 077,00	1 157 077,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 148 258,00	1 105 812,00	1 105 812,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 148 258,00	1 105 812,00	1 105 812,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 148 258,00	1 105 812,00	1 105 812,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 096 940,00	2 262 889,00	2 262 889,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 256 806,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 519 695,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	1 622 245,00	1 622 245,00
2031	Frais d'études	0,00	1 622 245,00	1 622 245,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 975 029,90	1 623 745,00	1 623 745,00
2111	Terrains nus	3 000,00	1 500,00	1 500,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 972 029,90	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 622 245,00	1 622 245,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 431 264,26	1 622 446,20	1 622 446,20
2313	Constructions	2 914 646,89	1 622 246,20	1 622 246,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	516 617,37	200,00	200,00
31301	Opération d'équipement n° 31301 (5)	500,00	0,00	0,00
31302	Opération d'équipement n° 31302 (5)	393,83	0,00	0,00
31501	Opération d'équipement n° 31501 (5)	145 569,94	5 000,00	5 000,00
31503	Opération d'équipement n° 31503 (5)	1 500 000,00	3 197 090,00	3 197 090,00
31504	Opération d'équipement n° 31504 (5)	401 017,86	797 152,00	797 152,00
500	Opération d'équipement n° 500 (5)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6201601	Opération d'équipement n° 6201601 (5)	1 037 770,67	1 050 000,00	1 050 000,00
6201701	Opération d'équipement n° 6201701 (5)	238 000,00	390 133,00	390 133,00
6201801	Opération d'équipement n° 6201801 (5)	100 000,00	300 000,00	300 000,00
6201901	Opération d'équipement n° 6201901 (5)	0,00	5 900,00	5 900,00
6201902	Opération d'équipement n° 6201902 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
701	Opération d'équipement n° 701 (5)	6 843,12	0,00	0,00
900	Opération d'équipement n° 900 (5)	79 338,92	120 000,00	120 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 955 728,50	10 803 711,20	10 803 711,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	410 735,00	571 248,00	571 248,00
1641	Emprunts en euros	57 701,00	166 230,00	166 230,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	133 334,00	133 333,00	133 333,00
1678	Autres dettes condit° particulières	64 817,00	61 097,00	61 097,00
1681	Autres emprunts	154 883,00	207 020,00	207 020,00
1687	Autres dettes	0,00	3 568,00	3 568,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		410 735,00	571 248,00	571 248,00
4581001	RACCORDEMENT ASST CAILLEVILLE BOURG (6)	281 035,00	23 430,00	23 430,00
4581002	RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR NOR (6)	392 845,00	29 500,00	29 500,00
4581003	RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR SUD (6)	308 844,00	26 630,00	26 630,00
4581004	RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE (6)	0,00	173 570,00	173 570,00
4581005	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR NORD (6)	0,00	214 360,00	214 360,00
4581006	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR CENTRE (6)	0,00	224 960,00	224 960,00
4581007	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR SUD (6)	0,00	274 600,00	274 600,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		982 724,00	967 050,00	967 050,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 349 187,50	12 342 009,20	12 342 009,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 148 258,00	1 105 812,00	1 105 812,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 148 258,00	1 105 812,00	1 105 812,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	397 092,00	354 646,00	354 646,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	77 670,00	77 670,00	77 670,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	337 069,00	337 069,00	337 069,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	9,00	9,00	9,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	116 733,00	116 733,00	116 733,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	84 547,00	84 547,00	84 547,00
13918	Autres subventions d'équipement	135 138,00	135 138,00	135 138,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 154 176,00	1 010 000,00	1 010 000,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	341 016,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	4 160,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct ^o TVA	809 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 302 434,00	2 115 812,00	2 115 812,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 651 621,50	14 457 821,20	14 457 821,20

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	910 474,92
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 296,12
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	466 295,50	2 035 353,00	2 035 353,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	332 112,00	1 901 169,00	1 901 169,00
1313	Subv. équipt Départements	134 183,50	134 184,00	134 184,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	52 623,00	1 092 393,00	1 092 393,00
1681	Autres emprunts	52 623,00	1 092 393,00	1 092 393,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 702,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 702,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		524 620,50	3 127 746,00	3 127 746,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	809 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	809 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
Total des recettes financières		809 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
4582001	RACCORDEMENT ASST CAILLEVILLE BOURG (5)	281 035,00	249 139,00	249 139,00
4582002	RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR NOR (5)	392 845,00	348 304,00	348 304,00
4582003	RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR SUD (5)	308 844,00	264 357,00	264 357,00
4582004	RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE (5)	0,00	173 570,00	173 570,00
4582005	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR NORD (5)	0,00	214 360,00	214 360,00
4582006	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR CENTRE (5)	0,00	224 960,00	224 960,00
4582007	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR SUD (5)	0,00	274 600,00	274 600,00
4582008	RACCORDEMENT ASST HOUDETOT (5)	0,00	20 009,00	20 009,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		982 724,00	1 769 299,00	1 769 299,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 316 344,50	5 907 045,00	5 907 045,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 989 939,00	3 385 928,12	3 385 928,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 852 000,00	1 871 588,00	1 871 588,00
28031	Frais d'études	18 636,00	18 636,00	18 636,00
28121	Aménagement Terrains nus	135,00	135,00	135,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	38,00	38,00	38,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 113,00	6 113,00	6 113,00
281311	Bâtiments d'exploitation	213 086,00	213 086,00	213 086,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 098,00	3 098,00	3 098,00
28138	Aménagement Autres constructions	621,00	621,00	621,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 560,00	1 560,00	1 560,00
281532	Réseaux d'assainissement	238 270,00	265 837,00	265 837,00
28154	Matériel industriel	1 437,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	141,00	141,00	141,00
281562	Service d'assainissement	1 786,00	1 786,00	1 786,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	28 588,00	28 588,00	28 588,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	37 597,00	37 597,00	37 597,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	187 942,00	187 942,00	187 942,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	83 656,00	83 656,00	83 656,00
2817451	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	358 521,00	353 083,00	353 083,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	217 098,00	217 098,00	217 098,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	109,00	109,00	109,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	283 896,00	283 941,00	283 941,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	438,00	438,00	438,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	25 311,00	25 311,00	25 311,00
281782	Matériel de transport (mad)	822,00	822,00	822,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	359,00	359,00	359,00
28181	Installations générales, agencements	108 904,00	108 904,00	108 904,00
28184	Mobilier	474,00	474,00	474,00
28188	Autres	33 364,00	32 215,00	32 215,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 841 939,00	5 257 516,12	5 257 516,12
041	Opérations patrimoniales (8)	1 154 176,00	1 010 000,00	1 010 000,00
2031	Frais d'études	813 160,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	1 010 000,00	1 010 000,00
2313	Constructions	341 016,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 996 115,00	6 267 516,12	6 267 516,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 312 459,50	12 174 561,12	12 174 561,12

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	85 343,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	3 108 392,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 368 296,12
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31301 (1)
LIBELLE : Transfert effluents vers Veutt

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		932 787,79	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	38 823,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	38 823,45	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 387,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	54 397,66	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	21 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	817 576,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	777 325,92	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 250,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31302 (1)
LIBELLE : Travaux sur reseaux asst

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		410 937,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	407 427,42	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	407 427,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	3 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31501 (1)
LIBELLE : Transferts effluents Malleville

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 276 336,54	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 276 336,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 217 794,54	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	58 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31503 (1)
LIBELLE : Nlle Tranche Asst Man/Gueutt/Cai

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 602 910,39	a 0,00	3 197 090,00	b 3 197 090,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 602 910,39	0,00	3 117 090,00	3 117 090,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 465 754,76	0,00	2 979 934,00	2 979 934,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	137 155,63	0,00	137 156,00	137 156,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 197 090,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31504 (1)
LIBELLE : Reconstruction STEP BOSVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		71 848,31	a 0,00	797 152,00	b 797 152,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 992,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2031	Frais d'études	4 992,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	66 856,31	0,00	781 152,00	781 152,00	0,00
2313	Constructions	66 856,31	0,00	781 152,00	781 152,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-797 152,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 500 (1)
LIBELLE : Rehabiliter sites traitement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		205 345,64	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	205 345,64	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	28 288,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	41 695,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	74 545,51	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	27 831,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 983,92	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201601 (1)
LIBELLE : TRANSFERT DES EFFLUENTS DU SECTEUR DE PALUEL VERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		405 634,70	a 0,00	1 050 000,00	b 1 050 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	405 634,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	377 290,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	28 344,25	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 050 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201701 (1)
LIBELLE : MBC RENOUVELLT RESEAUX ASSAINISSEMENT 2017-2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	390 133,00	b 390 133,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	390 133,00	390 133,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	390 133,00	390 133,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-390 133,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201801 (1)
LIBELLE : APCP EXTENSION ZONE COLLECTE BLOSSEVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-300 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201901 (1)
LIBELLE : ACCORD CADRE MAITRISE OEUVRE ASST**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 900,00	b 5 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 900,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201902 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 701 (1)
LIBELLE : STEP Veulettes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 040 190,89	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 086,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 086,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 845,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	2 447,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	6 843,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 555,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 003 258,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 910 808,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 064,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	89 385,65	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900 (1)
LIBELLE : Gros Investissements divers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		103 798,85	a 21 334,91	120 000,00	b 120 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 798,85	2 061,32	120 000,00	120 000,00	0,00
2111	Terrains nus	2 413,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	14 323,04	2 061,32	120 000,00	120 000,00	0,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	46 190,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	22 073,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 934,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 273,59	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	19 273,59	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-141 334,91
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 013 485,32									
1641 Emprunts en euros (total)					1 013 485,32									
10000255727	Crédit Agricole	27/01/2018	27/01/2018	27/01/2018	139 120,47	F	FIXE	0,720	0,722		T	P	N	A-1
10000313821	Crédit Agricole	01/12/2017	01/12/2017	01/12/2017	106 000,00	F	FIXE	0,680	0,682		X	F	N	A-1
10000313826	Crédit Agricole	01/12/2017	01/12/2017	01/12/2017	154 000,00	F	FIXE	1,770	1,782		T	P	N	A-1
232966	Dexia Crédit Local de France	10/11/2004	10/11/2004	01/12/2004	60 979,61	F	FIXE	4,950	5,063		M	P	N	A-1
70007058207	Crédit Agricole	15/02/2018	15/02/2018	15/02/2018	50 102,13	F	FIXE	3,600	3,653		T	P	N	A-1
80322	Crédit Agricole	15/01/2018	15/01/2018	15/01/2018	503 283,11	F	FIXE	5,020	5,021		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 000 000,00									
90551	Crédit Agricole	04/01/2010	15/12/2010	15/12/2011	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,000	0,661		A	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					916 451,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					916 451,00									
10035381	Agence de l'eau	19/11/2007	27/03/2009	26/03/2010	25 956,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10053391	Agence de l'eau	10/04/2008	09/11/2010	08/11/2011	17 015,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
3200400	Agence de l'eau	13/06/2003	31/05/2005	31/05/2006	47 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
3205500	Agence de l'eau	17/06/2003	31/05/2005	31/05/2006	38 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
5065200	Agence de l'eau	24/01/2005	31/05/2005	31/05/2006	672 080,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
6044100	Agence de l'eau	11/01/2006	07/09/2006	07/09/2007	115 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

CC COTE D'ALBATRE - ASSAINISSEMENT DELEGATION - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 547 797,50									
1681 Autres emprunts (total)					3 483 420,00									
10147231/01	Agence de l'eau	19/10/2009	22/12/2010	21/12/2011	587 335,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10147231/02	Agence de l'eau	19/10/2009	24/05/2012	21/12/2012	352 401,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10147231/03	Agence de l'eau	19/10/2009	27/11/2013	21/12/2014	234 934,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10201921/01	Agence de l'eau	01/01/2017	01/01/2017	21/12/2017	31 324,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10202321/01	Agence de l'eau	02/07/2010	14/04/2011	13/04/2012	106 009,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10202321/02	Agence de l'eau	02/07/2010	15/02/2012	13/04/2012	63 605,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10202321/03	Agence de l'eau	02/07/2010	24/10/2013	13/04/2014	42 404,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10412941/01	Agence de l'eau	29/04/2013	24/10/2013	23/10/2014	312 433,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10412941/02	Agence de l'eau	29/04/2013	01/01/2015	23/10/2015	187 459,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10412941/03	Agence de l'eau	29/04/2013	17/05/2017	17/05/2018	124 973,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1053187101	Agence de l'eau	18/02/2015	03/11/2015	02/11/2016	123 274,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1055770	Agence de l'eau	27/10/2016	25/07/2017	25/07/2018	220 592,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1061905	Agence de l'eau	23/08/2018	05/12/2018	05/12/2019	76 080,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1071721	Agence de l'eau	26/12/2018	26/12/2018	26/12/2019	799 954,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1072075	Agence de l'eau	19/07/2017	05/12/2017	05/12/2018	52 623,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
506521	Agence de l'eau	12/01/2005	18/02/2010	17/02/2011	168 020,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					64 377,50									
4704809		05/08/2018	08/08/2018	08/08/2020	64 377,50	F	FIXE	1,570	1,570		A	C	N	A-1
Total général					7 477 733,82									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 860 836,81					299 563,28	56 244,43	0,00	27 593,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		927 501,17					166 229,93	31 153,43	0,00	23 095,62
10000255727	N	0,00	A-1	124 522,83	8,00	F	FIXE	0,720	14 703,04	856,92	0,00	141,81
10000313821	N	0,00	A-1	106 000,00	0,67	F	FIXE	0,680	106 000,00	540,60	0,00	0,00
10000313826	N	0,00	A-1	145 885,75	18,67	F	FIXE	1,770	6 621,61	2 538,39	0,00	209,93
232966	N	0,00	A-1	31 545,06	10,25	F	FIXE	4,950	2 398,33	1 507,55	0,00	120,23
70007058207	N	0,00	A-1	37 392,84	2,58	F	FIXE	3,600	13 173,04	1 169,64	0,00	111,36
80322	N	0,00	A-1	482 154,69	15,00	F	FIXE	5,072	23 333,91	24 540,33	0,00	22 512,29
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		933 335,64					133 333,35	25 091,00	0,00	4 498,00
90551	N	0,00	A-1	933 335,64	6,92	F	FIXE	2,320	133 333,35	25 091,00	0,00	4 498,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		142 500,11					61 096,74	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		142 500,11					61 096,74	0,00	0,00	0,00
10035381	N	0,00	A-1	10 382,40	5,17	F	FIXE	0,000	1 730,40	0,00	0,00	0,00
10053391	N	0,00	A-1	7 940,36	6,83	F	FIXE	0,000	1 134,33	0,00	0,00	0,00
3200400	N	0,00	A-1	6 346,68	1,33	F	FIXE	0,000	3 173,34	0,00	0,00	0,00
3205500	N	0,00	A-1	5 080,00	1,33	F	FIXE	0,000	2 540,00	0,00	0,00	0,00

CC COTE D'ALBATRE - ASSAINISSEMENT DELEGATION - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
5065200	N	0,00	A-1	89 610,67	1,33	F	FIXE	0,000	44 805,34	0,00	0,00	0,00
6044100	N	0,00	A-1	23 140,00	2,67	F	FIXE	0,000	7 713,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 750 835,85					210 586,67	1 993,67	0,00	393,20
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 686 458,35					207 019,18	0,00	0,00	0,00
10147231/01	N	0,00	A-1	352 401,00	11,92	F	FIXE	0,000	29 366,75	0,00	0,00	0,00
10147231/02	N	0,00	A-1	224 307,08	11,92	F	FIXE	0,000	18 692,27	0,00	0,00	0,00
10147231/03	N	0,00	A-1	156 622,71	11,92	F	FIXE	0,000	13 051,88	0,00	0,00	0,00
10201921/01	N	0,00	A-1	21 926,80	6,92	F	FIXE	0,000	3 132,40	0,00	0,00	0,00
10202321/01	N	0,00	A-1	62 191,94	7,25	F	FIXE	0,000	7 773,99	0,00	0,00	0,00
10202321/02	N	0,00	A-1	37 314,94	7,25	F	FIXE	0,000	4 664,37	0,00	0,00	0,00
10202321/03	N	0,00	A-1	18 152,91	7,25	F	FIXE	0,000	2 269,12	0,00	0,00	0,00
10412941/01	N	0,00	A-1	234 324,75	14,75	F	FIXE	0,000	15 621,65	0,00	0,00	0,00
10412941/02	N	0,00	A-1	152 428,65	14,75	F	FIXE	0,000	10 161,90	0,00	0,00	0,00
10412941/03	N	0,00	A-1	118 724,35	18,33	F	FIXE	0,000	6 248,65	0,00	0,00	0,00
1053187101	N	0,00	A-1	98 619,19	11,83	F	FIXE	0,000	8 218,27	0,00	0,00	0,00
1055770	N	0,00	A-1	205 885,87	13,50	F	FIXE	0,000	14 706,13	0,00	0,00	0,00
1061905	N	0,00	A-1	76 080,00	14,92	F	FIXE	0,000	5 072,00	0,00	0,00	0,00
1071721	N	0,00	A-1	799 954,00	15,00	F	FIXE	0,000	53 330,27	0,00	0,00	0,00
1072075	N	0,00	A-1	49 114,80	13,92	F	FIXE	0,000	3 508,20	0,00	0,00	0,00
506521	N	0,00	A-1	78 409,36	6,08	F	FIXE	0,000	11 201,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		64 377,50					3 567,49	1 993,67	0,00	393,20
4704809	N	0,00	A-1	64 377,50	29,00	F	FIXE	1,570	3 567,49	1 993,67	0,00	393,20
Total général		0,00		4 754 172,77					571 246,69	58 238,10	0,00	27 986,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	30	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 754 172,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	03/04/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	40	07/12/2006
L	Travaux sur équipement d'assainissement non collectif	20	07/12/2006
L	Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) : Ouvrages lourds (agglomérations importantes)	50	07/12/2006
L	STEP ouvrages de génie civil : ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénat°, etc...	25	07/12/2006
L	Ouvrages de génie civil pour captage, transport et trait. eau potable, canalisations adduct° eau	40	07/12/2006
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation).....	15	07/12/2006
L	Pompes, appareils électromécaniq., installat° chauffage y compris chaudières, installat° ventilat°	10	07/12/2006
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	4	07/12/2006
L	Bâtiments durables	50	07/12/2006
L	Bâtiments légers, abris	10	07/12/2006
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	07/12/2006
L	Appareils de laboratoires, outillages	10	07/12/2006
L	Matériel informatique	3	07/12/2006
L	Logiciels	2	07/12/2006
L	Mobilier de bureau	15	07/12/2006
L	Engins de travaux publics, véhicules divers	8	07/12/2006
L	Plantations	15	07/12/2006
L	Etudes non suivies de travaux	5	07/12/2006
L	Maîtrise d'œuvre de la station d'épuration de Cany	15	22/11/2007
L	Génie civil de la station d'épuration de Cany	30	22/11/2007
L	Clôture de la station d'épuration de Cany	20	22/11/2007
L	Electro-mécanique de la station d'épuration de Cany	15	22/11/2007
L	Publication/reprographie de la station d'épuration de Cany	30	22/11/2007
L	Mission de contrôle technique/coordination de sécurité de la station d'épuration de Cany	30	22/11/2007
L	Etude sur la station d'épuration de Cany	15	22/11/2007
L	Remplacement du transformateur de la station d'épuration de Cany	20	22/11/2007
L	Mobilier de bureau/panneaux de la station d'épuration de Cany	15	22/11/2007
L	Subventions reçues	1	03/09/2008
L	STEP de Saint Valery en Caux Marché 2007-019 maitrise d'oeuvre	30	19/12/2012
L	STEP de Saint Valery en caux Marché 2007-044 études d'impact	30	19/12/2012
L	STEP de saint Valery en Caux Marché 2007-043 relevés topographiques, études géotechniques	30	19/12/2012
L	STEP de Saint Valery Marché 2007-046 mesures de rejet amont et aval	30	19/12/2012
L	STEP de Saint Valery en Caux Marché 2010-013 mission OPC	30	19/12/2012
L	STEP de Saint Valery en Caux Marché 2010-036 contrôles préalables à la reception	30	19/12/2012
L	STEP de Saint valery en Caux Marché 2007-047 études de dispersion des rejets	30	19/12/2012

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	STEP de Saint Valery en Caux divers : publicité, reprographie, dossier Loi sur l'Eau ...	30	19/12/2012
L	STEP de Saint Valery en Caux Marché 2008-005 Marché de travaux	23	19/12/2012
L	STEP de Saint Valery en Caux Subvention d'équipement finançant les travaux	23	19/12/2012
L	Isolation de canalisation	10	05/06/2013
L	Subvention exceptionnelle provenant du budget principal	15	09/07/2014
L	Agencement et aménagements de terrains	15	09/07/2014
L	STEP de Veulettes Maitrise d'œuvre	30	14/12/2016
L	STEP de Veulettes Contrôle technique	30	14/12/2016
L	STEP de Veulettes Dossier réglementaire	30	14/12/2016
L	STEP de Veulettes Mission SPS	30	14/12/2016
L	STEP de Veulettes Etudes géotechniques	30	14/12/2016
L	STEP de Veulettes Divers publicité, reprographie, études, diagnostics, relevés topographiques	30	14/12/2016
L	STEP de Veulettes Travaux de construction marché 2012-020	20	14/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	756,00		0,00	756,00	0,00	756,00
Provisions pour compte épargne temps	756,00	03/04/2019	0,00	756,00	0,00	756,00
Dépréciations (2)	0,00		9 775,00	9 775,00	0,00	9 775,00
Provisions sur Redevances assainissement	0,00	05/12/2018	9 775,00	9 775,00	0,00	9 775,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	756,00		9 775,00	10 531,00	0,00	10 531,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 677 060,00	I 1 677 060,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		571 248,00	571 248,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	166 230,00	166 230,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	133 333,00	133 333,00
1678	Autres emprunts et dettes	61 097,00	61 097,00
1681	Autres emprunts	207 020,00	207 020,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 568,00	3 568,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 105 812,00	1 105 812,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 105 812,00	1 105 812,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 677 060,00	910 474,92	0,00	2 587 534,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 267 516,12	III 6 267 516,12
Ressources propres externes de l'année (a)		1 010 000,00	1 010 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 010 000,00	1 010 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 257 516,12	5 257 516,12
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	18 636,00	18 636,00
28121	Aménagement Terrains nus	135,00	135,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	38,00	38,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 113,00	6 113,00
281311	Bâtiments d'exploitation	213 086,00	213 086,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 098,00	3 098,00
28138	Aménagement Autres constructions	621,00	621,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 560,00	1 560,00
281532	Réseaux d'assainissement	265 837,00	265 837,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	141,00	141,00
281562	Service d'assainissement	1 786,00	1 786,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	28 588,00	28 588,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	37 597,00	37 597,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	187 942,00	187 942,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	83 656,00	83 656,00
2817451	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	353 083,00	353 083,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	217 098,00	217 098,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	109,00	109,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	283 941,00	283 941,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	438,00	438,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	25 311,00	25 311,00
281782	Matériel de transport (mad)	822,00	822,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	359,00	359,00
28181	Installations générales, agencements	108 904,00	108 904,00
28184	Mobilier	474,00	474,00
28188	Autres	32 215,00	32 215,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 385 928,12	3 385 928,12

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	6 267 516,12	85 343,00	3 108 392,00	0,00	9 461 251,12
---	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 587 534,92
Ressources propres disponibles	IV	9 461 251,12
Solde	V = IV – II (6)	6 873 716,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST CAILLEVILLE BOURG			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	225 708,45	23 430,00	249 138,45	
4581001 (5)	0,00	225 708,45	23 430,00	249 138,45	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	225 708,45	23 430,00	249 138,45	
RECETTES (b)	0,00	0,00	249 139,00	249 139,00	
4582001 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	249 139,00	249 139,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	249 139,00	249 139,00	

N° opération : 002		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST MANNVILLE ES PLAINS SECTEUR NORD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	318 803,10	29 500,00	348 303,10	
4581002 (5)	0,00	318 803,10	29 500,00	348 303,10	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	318 803,10	29 500,00	348 303,10	
RECETTES (b)	0,00	0,00	348 304,00	348 304,00	
4582002 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	348 304,00	348 304,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 002		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST MANNVILLE ES PLAINS SECTEUR NORD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	348 304,00	348 304,00	348 304,00

N° opération : 003		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST MANNVILLE ES PLAINS SECTEUR SUD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	237 726,50	26 630,00	264 356,50	264 356,50
4581003 (5)	0,00	237 726,50	26 630,00	264 356,50	264 356,50
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	237 726,50	26 630,00	264 356,50	264 356,50
RECETTES (b)	0,00	0,00	264 357,00	264 357,00	264 357,00
4582003 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	264 357,00	264 357,00	264 357,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	264 357,00	264 357,00	264 357,00

N° opération : 004		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	173 570,00	173 570,00	173 570,00
4581004 (5)	0,00	0,00	173 570,00	173 570,00	173 570,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 004		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	173 570,00	173 570,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	173 570,00	173 570,00	
4582004 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	173 570,00	173 570,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	173 570,00	173 570,00	

N° opération : 005		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR NORD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	214 360,00	214 360,00	
4581005 (5)	0,00	0,00	214 360,00	214 360,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	214 360,00	214 360,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	214 360,00	214 360,00	
4582005 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	214 360,00	214 360,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	214 360,00	214 360,00	

N° opération : 006		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR CENTRE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	224 960,00	224 960,00	
4581006 (5)	0,00	0,00	224 960,00	224 960,00	

N° opération : 006		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR CENTRE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	224 960,00	224 960,00	224 960,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	224 960,00	224 960,00	224 960,00
4582006 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	224 960,00	224 960,00	224 960,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	224 960,00	224 960,00	224 960,00

N° opération : 007		Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR SUD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	274 600,00	274 600,00	274 600,00
4581007 (5)	0,00	0,00	274 600,00	274 600,00	274 600,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	274 600,00	274 600,00	274 600,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	274 600,00	274 600,00	274 600,00
4582007 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	274 600,00	274 600,00	274 600,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	274 600,00	274 600,00	274 600,00

N° opération : 008	Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST HOUDETOT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	20 009,00	20 009,00
4582008 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	20 009,00	20 009,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	20 009,00	20 009,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
ASS2018001/2018 EXTENSION ZONE DE COLLECTE BLOSSEVILLE	1 974 000,00	1 026 000,00	3 000 000,00	0,00	300 000,00	2 700 000,00
ASS2015003/2015 MISE EN PLACE ASSAINISSEMENT COLLECTIF MANNEVILLE	6 015 400,00	384 600,00	6 400 000,00	1 602 910,39	3 197 090,00	1 599 999,61
ASS2015001/2015 RECONSTRUCTION STEP DE BOSVILLE	869 000,00	44 500,00	913 500,00	71 848,31	797 152,00	44 499,69
AS12007021/2007 RECONSTRUCTION STEP DE VEULETTES	5 111 884,16	0,00	5 111 884,16	5 111 884,16	0,00	0,00
ASS2017001/2017 RENOUVELLEMENT RESEAUX ASSAINISSEMENT 2017 A 2020	638 000,00	0,00	638 000,00	0,00	390 133,00	247 867,00
ASS2019001/2019 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00	30 000,00	200 000,00
ASS2015002/2015 TRANSFERT DES EFFLUENTS DE MALLEVILLE ET AUBERVILL	1 316 209,65	-34 873,11	1 281 336,54	1 276 336,54	5 000,00	0,00
ASS2013001/2013 TRANSFERT DES EFFLUENTS VERS LA STATION D'EPURATIO	933 063,87	-276,08	932 787,79	932 787,79	0,00	0,00
ASS2016001/2016 TRANSFERT EFFLUENTS SECTEUR DE PALUEL VERS VEULETT	2 261 900,00	0,00	2 261 900,00	405 634,70	1 050 000,00	806 265,30
ASS2013002/2013 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT	410 937,42	0,00	410 937,42	410 937,42	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	A	1	3 310,00
Ingénieur	A	1	21 920,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	10 876,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1	35 517,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1	22 233,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	11 573,00
TOTAL GENERAL	B A C	6	105 429,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .